



NOVEMBRE 2023



Le Petit Fitté



Rédactrice : Catherine MORIZOT

Le mot d'humeur du Président



L'assemblée générale du comité (7 octobre 2023) est passée. Elle a néanmoins laissé un goût amer à la grande majorité des administrateurs. Toutes et tous bénévoles sont engagés, pour que le comité, sorti de la crise de la covid et d'autres péripéties, évolue favorablement tant en matière de recrutement qu'en matière de dépoussiérage et d'innovations.

Vous trouverez dans le rapport de cette assemblée, adressé à chaque président, tous les détails de l'activité déployée pendant cette dernière année.

Pourquoi le club de Besançon, met-il toute cette énergie à aiguillonner et à contester le comité ? Demandant sans cesse des détails et des explications sur notre gestion. Cette assiduité est certes légitime. Elle ne doit néanmoins pas se conclure par un vote de défiance sur notre comptabilité, arguant «*qu'on ne peut pas nous faire confiance*», le club Joecker de Dijon emboitant le pas avec la même argumentation.

Résultat 982 votes positif, 257 négatifs, une abstention.

Pour clôturer ce chapitre préoccupant, nous sommes en mesure de vous assurer que chaque joueur, joueuse, peut consulter nos livres comptables au comité à sa demande avec la seule obligation de prendre un rendez-vous préalable.

Nous pouvons vous assurer qu'il n'y a pas de déséquilibre au détriment des Comtois. Seule la géographie du comité et le nombre de joueurs dans chaque entité (Bourgogne 982 joueurs, Franche Comté 534) motive nos choix que certains, *certaines*, définissent comme du favoritisme.

Le centre des compétitions de Dijon accueille plus d'épreuves que celui de Besançon pour les raisons exposées. D'autres centres sont ouverts Chalon-sur-Saône, Lons-le-Saunier, Autun, Chatenoy le royal et ponctuellement Montbéliard.

J'ai entendu à plusieurs reprises que la guerre Bourgogne / Franche Comté était historique. Le séquane (*) que je suis vous vous affirme que c'est une contre vérité : Pendant la «*période FRANC*» (534) la Franche Comté était incluse dans le royaume de Bourgogne, ensuite dans le comté de Bourgogne en 982, finalement annexée par le saint empire romain germanique, sous la couronne d'Espagne. C'est Louis XIV avec Condé qui attaqua la Comté lors du siège de Dôle en 1678 pour l'annexer à la France. Ne bousculez pas l'histoire, notre intérêt commun est millénaire.

Ne nous attachons plus à ces combats ridicules et improductifs. Le bridge est un jeu, un loisir, un plaisir. Le comité n'est pas une multinationale.

Alors ne nous compliquez pas les choses. Nous travaillons pour vous tous en totale transparence et bénévolat.

Claude LABORIER

(*) *Les Séquanes*, en latin *Sequani*, sont un peuple gaulois établi en Séquanie à l'est de la Gaule, sur le versant ouest du massif du Jura, avec pour capitale l'oppidum de Vesontio.



TOURNOI RÉGIONAL DU BRIDGE-DIJON-TALANT-FONTAINE

Le BRIDGE DIJON TALANT FONTAINE" a organisé son deuxième tournoi régional le samedi 30 septembre dernier, dans la salle polyvalente de Corcelles-les-Monts. Les 112 joueurs, venus de tout le comité, ont été répartis en deux tournois de 14 tables, et la victoire est revenue à Brigitte VINCENT-PARTHIOT associée à Bernard POITREAU



Après l'apéritif servi dehors grâce à une météo très clémente, chaque bridgeur a reçu un prix, avant de partager le buffet et la soirée dansante en toute convivialité.



Une spécificité locale !

Le comité a décidé de renouveler la formation des organisateurs de tournoi.

Une session s'est déroulée à Vesoul courant juin et une autre a eu lieu à Dijon en septembre. 16 stagiaires ont été formés à gérer le tournoi de leur club.

Tout s'est parfaitement bien passé, avec des participants motivés et dévoués à la vie de leur club !

Merci à eux et tous nos vœux de réussite dans votre mission.

CENTRE VESOUL

Pierrette INCARNATI
Régine GANASSA
Sylvie RAGOT
Pierre GOREL
Marie-Jo LAVINA-PUEYO
Pierre DESQUAIRES

CENTRE DIJON

Yves LAPLACETTE
Bernadette MONNIER
Renaud BOUCHARLAT
Laurent DESCHAMPS
Laurence BOHY
Roger BLAIZE
Raphaël BRETIN
Dominique FAVERIO
Jean-Louis VILLEDEY



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ

L'assemblée générale du Comité s'est tenue le samedi 7 octobre 2023 dans ses locaux à Fontaine-les-Dijon.

Le Président s'est félicité de la large participation des clubs de Bourgogne/Franche Comté. Il a rappelé que les 3 réunions de bureau se sont déroulées à Fontaine-les-Dijon, Chalon/Saône et Besançon.

Durant cette réunion ont été débattus plusieurs sujets : rapport moral, rapport financier, modifications apportées pour les inscriptions en Interclubs (se rapprocher de votre président(e) de club), modifications apportées au Challenge du Comité. Ont suivi le rapport de la secrétaire générale, puis celui de la directrice des compétitions qui a fait le bilan de la saison 2022/2023. Elle a aussi évoqué les changements à venir pour la saison 2023/2024.

Jean-Pierre DESMOULIN, responsable du développement à la Fédération Française de Bridge a présenté un diaporama pour sensibiliser les clubs au recrutement. C'est Alain CHAUVIN, Président de Bridge de l'Aigue à Beaune, qui est notre nouveau responsable développement.

Catherine MORIZOT a présenté le rapport communication en évoquant le Petit Fitté et les Brèves.

L'animateur pédagogique régional, Dominique CANNEVA, a rappelé qu'il était à la disposition de tous les clubs.

Véronique SARTORI, responsable du bridge scolaire a fait le bilan de la saison 2022/2023 et a présenté toutes les actions prévues pour la prochaine saison.

Le renouvellement de la chambre régionale d'éthique et de discipline a été approuvé à l'unanimité.

Pour finir, le Président, assisté de Pierre FLORIN, Président de la commission des médailles à la FFB, a procédé à des remises de médailles. Les récipiendaires étaient :

- Bernard GUEUGNON, ancien Président du Comité
- Yves LAPLACETTE, Président du BDTF et conseiller au bureau du comité
- Catherine VARRAULT pour ses 25 années au service du comité.



(4 Présidents pour une secrétaire)



Erratum

Nous vous signalons qu'une erreur s'est glissée en page 8 du dernier Petit Fitté (édition juin 2023). En effet la partenaire de M. Camiel SILLEM était Mme Marie LE LANN (et non Josette NGUYEN). Toutes nos excuses pour cette erreur.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Club de Bridge Chalonnais (CBC) était présent samedi 2 septembre au Parc des Expositions de Chalon, jour du Forum de la vie associative et sportive Chalonnaise.

De très nombreuses associations ont misé sur cette visibilité pour faire connaître leurs activités et accueillir de nouveaux adhérents. Les Bridgeurs du CBC n'ont pas boudé leur plaisir en s'adonnant à leur passion pour faire découvrir ce jeu de cartes aux visiteurs.



UNE CENTENAIRE AU CLUB DE LONS-LE-SAUNIER



Le club de bridge de Lons-le-Saunier compte désormais parmi ses adhérents une centenaire alerte et passionnée, madame Luce Darras. Assidue, elle joue régulièrement les lundis et mercredis avec autant de plaisir qu'il y a 60 ans quand elle a été initiée au bridge. Le club de Lons lui a rendu hommage lors de son assemblée générale et le comité est heureux de la féliciter et de constater, une fois de plus, que le bridge maintient ses adeptes en bonne forme !

PALMARÈS COMPÉTITIONS—OCTOBRE 2023

Finale Comité Coupe de France 2023 le 8 octobre à Dijon :

4 équipes se sont qualifiées pour la Finale de Zone à Reims

- Équipe François JASPARD composée de Mme BREUVART, M. BREUVART, HENRIOT, GAUTHIER (BDTF)
- Équipe Pascal LHOMME composée de Mme GRIVEAUX, M. BELONDRADE, ROUYER (Dole)
- Équipe Caroline MARCHAND composée de Mmes MARCHAND M-N., BEARZI, MACHABEY, BARALE (Besançon)
- Équipe Monique PUJOL composée de Mme MOREAU, M. SERBOURCE, FLORIN, GERBER, PELISSON (Montbéliard, Belfort, BDTF)

Finale Comité Open/4 Expert le 14-15 octobre à Besançon :

- 1) Équipe Michel DURING composée de Mme TRESCH, M. BOISIVON, HERB, NIEMANN
- 2) Équipe Jean-Louis PELISSON composée de Mmes FERNIER, MAUFRAIS, LE LEANNEC, M. CHALLAND, LE LEANNEC (Besançon)
- 3) Équipe Jean-Claude BERTHET composée de Mmes LENOIR, NAUD, M. BERTHET



CHALLENGE : LES IC 45 AUSSI !

Les Challenges 2023-2024 : encore plus de liberté... Les Challenges 2023-2024 sont désormais accessibles aux joueurs et joueuses ayant un Indice de Compétition (IC) de 45.

Pour les Challenges par paire, l'IC de la paire ne doit pas dépasser 82, ce qui signifie qu'un joueur ou une joueuse d'IC 45 doit être associé (s) à joueur ou une joueuse ayant un IC 37 maximum.

De la même manière, pour les Challenges par 4, l'indice de Compétition de l'équipe ne doit pas excéder 164 avec 2 participant(e)s maximum avec un IC 45.

Tous Les participants aux Challenges peuvent également jouer les compétitions en catégorie Performance sous certaines conditions.





RAPPEL PROCÉDURE POUR ACQUITTER LES DROITS D'ENGAGEMENT AUX COMPÉTITIONS FÉDÉRALES

Alimenter votre compte sur le site de la FFB en allant sur votre profil :

Option mon compte puis vous vous laissez guider pour établir un crédit avec le process sécurisé.

1) Connectez-vous sur votre espace licencié sur le site de la FFB

Bienvenue Catherine VARRAULT

Actualités - À la une

10° OPEN EUROPÉEN DE Bridge
3-17 JUN 2023
Vite inscrivez-vous !
01.55.57.38.13*
*du lundi au vendredi de 9h à 17h30

STRASBOURG 2023 : INSCRIVEZ-VOUS !
Publié le 20 févr. 2023
C'est le moment... de s'inscrire, de réserver votre hébergement pour participer à l'événement bridge 2023 qui se jouera du 3 au 17 juin à Strasbourg. Quelque soit votre classement vous pourrez jouer, gagner des IP, des séjours...
[Lire la suite](#)

4♣ Saison 2022/2023
IV = 22 / IC = 25

- MES RÉSULTATS
- MES POINTS
- MON PROFIL
- MON AGENDA
- MON HISTORIQUE
- MON COMPTE
- MES MESSAGES
- LETTRE DE CLASSEMENT

2) Dans votre profil, cliquez sur l'onglet COMPTE FFB

Mon profil > Compte > Informations personnelles

PROFIL COMPTE AGENDA RÉSULTATS POINTS CLASSEMENT HISTORIQUE MESSAGES PAIEMENTS

COMPTE FFB

Informations personnelles

INFORMATIONS PERSONNELLES [MODIFIER](#)

Email

Funbridge

BBO

Mot de passe

Préférences générales

Abonnements et notifications

Messages

Mme Catherine VARRAULT

Date de naissance
23 Janvier 1975

Nationalité
France

Catégorie socio-professionnelle
Employés secteur privé

Secteur d'activité
Administrations

Pseudo BBO



3) Connectez-vous sur votre espace licencié sur le site de la FFB

The screenshot shows the 'Espace Licencié' interface. The user is logged in as Catherine VARRAULT. The main content area displays 'Mon profil > compte FFB > Historique des transactions'. Under 'COMPTE FFB', the balance is 'Solde de votre compte FFB : 0 crédits'. There are buttons for 'J'alimente mon compte' with options for 20€, 50€, 100€, and 'AUTRE MONNAIE'. A 'Mon compte bancaire' section offers a button to 'JE RENSEIGNE MON COMPTE BANCAIRE'. Below is a table for 'Historiques des mouvements' with columns for Date, Libellé, and Montant.

4) Renseignez vos coordonnées bancaires, puis validez votre paiement

The screenshot shows the 'Monetico Paiement' interface. It features logos for 'Monetico Paiement' and 'Crédit Mutuel'. A summary table on the left shows: Commercant: FFB (2857349), Référence: 281675, Montant: 20 EUR. The main form is for a 20 EUR transaction and includes fields for 'Numéro de carte', 'Date d'expiration' (Mois / Année), 'Nom du titulaire de la carte', and 'Code de vérification'. There are 'VALIDER' and 'ABANDONNER' buttons. A footer note states: 'Pour annuler votre paiement et retourner sur le site de FFB, cliquez sur le bouton Abandonner.'

Dès que la validation sera finalisée, vous serez automatiquement redirigé sur site de la FFB et votre compte sera crédité du montant sélectionné précédemment.



COMPÉTITIONS PAR PAIRE :

Inscription sur le site de la FFB

En fin d'inscription le programme vous propose de régler avec votre compte les droits d'engagement.

2 options s'offrent à vous :

- Vous réglez pour vous et votre partenaire
- Vous réglez simplement votre part, votre inscription est validée seulement si le compte de votre partenaire peut acquitter sa part des droits d'engagement.

Montant à payer : 44 €



Veuillez choisir un mode de paiement parmi ceux disponibles

Payer la totalité du montant en utilisant votre compte FFB.

PAYER 44 €

Répartir le montant sur les membres de l'équipe.

PAYER 22 €

ANNULER

Vous êtes absent vous êtes remboursés, votre compte est crédité à l'émission des résultats (c'est fait par l'arbitre) ou alors vous annulez votre engagement et le remboursement se fait sur les comptes financiers des joueurs.

Vous êtes qualifiés : vous recevez un message de la FFB vous demandant de vous acquitter des droits d'engagement pour la phase suivante.

COMPÉTITIONS PAR QUATRE :

2 options :

Le principe est le même : la totalité des droits d'engagement peut être acquittée par le capitaine qui inscrit l'équipe en cochant la case. Vous indiquez en fin de procédure d'inscription que chaque compétiteur paye son engagement et le montant total est divisé par le nombre de compétiteur en parts égales.

L'inscription est valide si et seulement si chaque compétiteur a un compte suffisamment approvisionné pour régler la quote-part qui lui incombe.

Vous êtes absent : la FFB vous rembourse.

Vous êtes qualifié : la FFB vous sollicite pour la phase suivante !

Laissez-vous guider sur le site FFB c'est très bien fait et très intuitif





Des bénévoles à l'œuvre

Le bridge n'est pas seulement une activité intellectuelle.

Nos 2 amis, Christian FINAS et Bernard VIELLARD jouent les terrassiers pour permettre d'accéder au parking du club et du centre des compétitions.



Une équipe qualifiée pour la finale nationale DNO/4

L'équipe de Claude GERBER, composée de Joséphine MOREAU, Daniel SERBOURCE, Antonio COCCO, Marc BALLAND et Sébastien PELISSON, vice-championne de ligue, s'est qualifiée pour représenter les couleurs du comité, les 13 et 14 janvier 2024.

Bravo à eux !



Rappel des dates de la Coupe du Comité—Saison 2023/2024

- Séance n°1** : du 18 au 21 septembre 2023
- Séance n°2** : du 9 au 12 octobre 2023
- Séance n°3** : du 6 au 9 novembre 2023
- Séance n°4** : du 11 au 14 décembre 2023
- Séance n°5** : du 8 au 11 janvier 2024
- Séance n°6** : du 5 au 8 février 2024
- Séance n°7** : du 11 au 14 mars 2024
- Séance n°8** : du 8 au 11 avril 2024
- Séance n°9** : du 13 au 16 mai 2024
- Séance n°10** : du 10 au 13 juin 2024

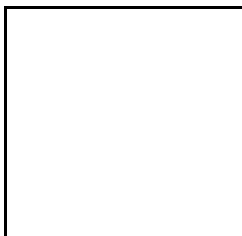
LA DONNE DE SEB

♠ RV2

♥ A7

♦ 86543

♣ 752



♠ AD10864

♥ D4

♦ AD

♣ A63

4P sur entame du 10 de Trèfle.

Attention aux illusions d'optique !

La Dame de Carreau ne sert pas à grand chose, il est bien meilleur de trouver la couleur répartie 3-3 ou 4-2.

On attaque l'affranchissement.

As de Trèfle, As de Pique (pour vérifier que les atouts ne sont pas 4-0, auquel cas il faudra se rabattre sur l'impasse Carreau).

As de Carreau, Dame de Carreau.

On prend le retour de l'adversaire, Pique pour le mort, Carreau coupé maître, Pique pour le mort, Carreau coupé, puis l'As de Cœur en remontée pour le dernier Carreau maître, et la 10^{ème} levée.